

FORMATION CONTINUE

Ombudsmans : notions essentielles et meilleures pratiques

PRÉSENTATION

Pour une courte présentation de la formation, visionnez la capsule **vidéo**.

Contexte

Ombudsmans : notions essentielles et meilleures pratiques est une formation intensive élaborée par le Forum canadien des ombudsmans et la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Au cours de ce programme réparti en 13 ateliers en ligne et en présentiel, des ombudsmans aguerris et des professionnels de disciplines variées partageront avec vous leurs connaissances, leur expérience et leur expertise sur les aspects théoriques et pratiques de la fonction d'ombudsman, quels que soient le contexte et le milieu dans lequel elle est exercée.

Que vous envisagiez d'accéder à la fonction d'ombudsman ou que vous soyez un ombudsman expérimenté, bénéficiez d'une revue des meilleures pratiques et intégrez les notions et les compétences essentielles grâce à des présentations, des échanges, des discussions, des mises en situation, des exercices en petit groupe, et plus encore.

Le Forum canadien des ombudsmans et la Faculté de droit remercient Osgoode Law School, York University, de leur avoir permis de s'inspirer de la formation *Essentials for Ombuds*.

Cette formation est offerte par le [Centre de formation continue de la Faculté de droit](#), en collaboration avec le [Forum canadien des ombudsmans](#).

DURÉE

32.5 heures

TARIF RÉGULIER

3 295 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

3 000 \$

OÙ ET QUAND

Formation HYBRIDE

À distance : 11, 15, 18, 22, 24 septembre 2026

ET

Campus de Longueuil :

28, 29, 30 septembre 2026

Date limite d'inscription : 4 septembre 2026

Renseignements

819 821-7571

Comité aviseur :

- Nadine Mailloux, Présidente, Forum canadien des ombudsmans et Ombudsman de Montréal
- Eve Herbecq, Coordonnatrice, Centre de formation continue de la Faculté de droit, Université de Sherbrooke
- Caroline Roy, Ombudsman, Université de Montréal
- Joelle Thibault, Ombuds et avocate spécialisée en prévention et résolution de conflits

1 866 234-9355 (sans frais)

Objectifs

Cette formation vous permettra de mieux comprendre l'importance du rôle et les défis liés à l'exercice de la fonction. Elle vous aidera à développer vos compétences en ce sens, en insistant sur l'importance d'une approche rigoureuse, structurée, respectueuse et professionnelle.

Les personnes qui auront complété cette formation seront en mesure :

- De comprendre les caractéristiques essentielles de la fonction d'ombudsman;
- D'expliquer les différents types de mandats d'ombudsman;
- De comprendre les exigences et les attentes liées à la fonction d'ombudsman dans un contexte où la fonction évolue et se développe dans divers milieux dont le contexte et les réalités sont différents;
- D'échanger sur les meilleures pratiques, dans l'exercice d'un tel mandat;
- D'expliquer le cadre historique, juridique et social de la fonction d'ombudsman, la portée et les limites d'un tel mandat ainsi les défis relatifs à l'exercice d'un tel rôle;
- De développer les habiletés et comprendre les outils susceptibles de les aider dans l'exercice de leurs fonctions.

Public cible

- Ombudsmans législatifs, institutionnels, universitaires et corporatifs
- Ombudsmans adjoints, directeurs de bureaux d'ombudsman, commissaires aux plaintes et responsables des enquêtes
- Intervenants en prévention et en résolution des conflits
- Commissaires à l'équité, à l'intégrité et à la protection des droits
- Protecteurs et défenseurs des droits
- Toute personne ayant un intérêt pour la fonction d'ombudsman

Note

Documentation

L'ensemble du matériel pédagogique de cette formation est disponible exclusivement en ligne, via la plateforme sécurisée de l'Université de Sherbrooke.

Barreau du Québec

Usherbrooke.ca/formation-continue

Selon le Règlement sur la formation continue obligatoire des avocats, les activités de formation continue ont pour objet de permettre aux membres d'acquérir, de maintenir, de mettre à jour, d'améliorer et d'approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de la profession (chapitre B-1, r. 12, article 1).

Chambre des notaires du Québec

Toute activité qui a un lien avec l'exercice de la profession de notaire ou sa pratique professionnelle est admissible à une reconnaissance, conformément à l'article 4 du Règlement sur la formation continue obligatoire des notaires (chapitre N-3, r. 9.1).

Cette formation est offerte par le [Centre de formation continue de la Faculté de droit](#).

CONTENU

Contenu

Ateliers

Atelier 1 : Rôle et mission de l'ombudsman - À distance

Atelier 2 : Défis de la confidentialité - À distance

Atelier 3 : Protection des renseignements personnels : Loi 25 et impacts - À distance

Atelier 4 : Psychologie et gestion des situations problématiques - À distance

Atelier 5 : IA dans le cadre du travail de l'Ombudsman - À distance

Atelier 6 : Stratégies utiles avec un interlocuteur difficile - - À distance

Atelier 7 : Le rôle de l'ombudsman selon le type d'organisation et de mandat - Campus de Longueuil

Atelier 8 Intervention de l'ombudsman - Campus de Longueuil

Atelier 9 : Équité décisionnelle - Campus de Longueuil

Atelier 10 : Rédaction de documents - Campus de Longueuil

Atelier 11 : Discussion de cas - Campus de Longueuil

Atelier 12 : Création et prise en main d'un bureau d'ombudsman - Campus de Longueuil

Atelier 13 : Créer des collaborations efficaces avec les partenaires internes et externes - Campus de Longueuil

Approche pédagogique

Revue des meilleures pratiques, présentations, échanges et discussions, mises en situation, exercices en petits groupes, et plus encore. Cette formation vous permettra de mieux comprendre l'importance du rôle et les défis liés à l'exercice de la fonction d'ombudsman. Nous vous aiderons à développer vos compétences en ce sens, en mettant l'accent sur l'importance d'une approche rigoureuse, structurée, respectueuse et professionnelle.

PERSONNE FORMATRICE

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription régulière	3 295,00 \$
Inscription à rabais pour membre accrédité UdeS/IMAQ (voir note ci-dessous)	3 000,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

NOTE: Rabais de 265 \$ pour médiateurs et arbitres accrédités UdeS/IMAQ : Pour obtenir votre code rabais et vous inscrire avec le tarif pour médiateur et arbitre accrédité UdeS/IMAQ, veuillez transmettre le titre et la date de la formation, votre nom, votre organisation, et votre téléphone à : formationcontinue.droit@usherbrooke.ca.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

Formation HYBRIDE

À distance : 11, 15, 18, 22, 24 septembre 2026

ET

Campus de Longueuil : 28, 29, 30 septembre 2026

À distance

- 11 septembre, 8 h 30 à 11 h - Atelier 1 : Rôle et mission de l'ombudsman
- 15 septembre, 8 h 30 à 10 h 30 - Atelier 2 : Défis de la confidentialité
- 15 septembre, 10 h 30 à 12 h 30 - Atelier 3 : Protection des renseignements personnels : Loi 25 et impacts
- 18 septembre, 9 h à 12 h - Atelier 4 : Psychologie et gestion des situations problématiques
- 22 septembre, 8 h 30 à 11 h 30 - Atelier 5 : IA dans le cadre du travail de l'Ombudsmann

- 24 septembre, 8 h 30 à 11 h 30 - Atelier 6 : Stratégies utiles avec un interlocuteur difficile

Campus de Longueuil

- 28 septembre, 9 h à 12 h - Atelier 7 : Le rôle de l'ombudsman selon le type d'organisation et de mandat
- 28 septembre, 13 h 30 à 16 h 30 - Atelier 8 Intervention de l'ombudsman
- 29 septembre, 9 h à 12 h - Atelier 9 : Équité décisionnelle
- 29 septembre, 13 h 30 à 16 h 30 - Atelier 10 : Rédaction de documents
- 30 septembre, 9 h à 10 h 30 - Atelier 11 : Discussion de cas
- 30 septembre, 10 h 30 à 12 h - Atelier 12 : Création et prise en main d'un bureau d'ombudsman
- 30 septembre, 13 h 30 à 15h30 - Atelier 13 : Créer des collaborations efficaces avec les partenaires internes et externes

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Université de Sherbrooke - Institut de médiation et d'arbitrage du Québec (UdeS/IMAQ)



Québec 

Partenaire

Forum canadien des ombudsmans

